



ACCÈS ÉQUITABLE DES FEMMES À LA TERRE SÉCURISÉE

Capitalisation des expériences du ProPFR

Projet Promotion d'une politique Foncière Responsable

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn

Bureau de la GIZ à Cotonou
13, Rue 5100 Zongo Ehuzu, Camp Guezo
08 B.P. 1132 Cotonou

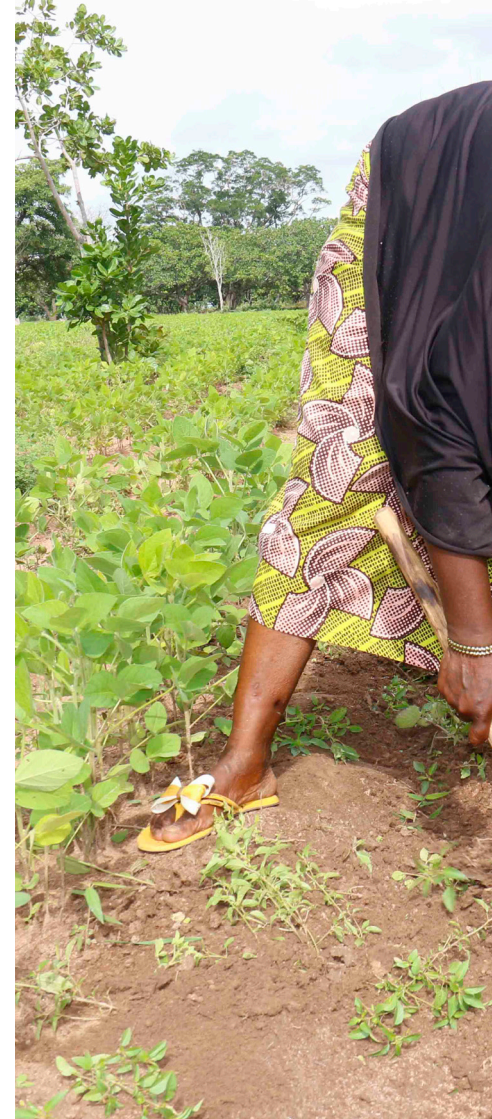
T +229 21 31 03 95

F +229 21 31 13 35

F.www.giz.de/benin

Photos : toutes les photos : ©ProPFR

@ProPFR Septembre 2022





SOMMAIRE

SIGLES & ACRONYMES	4
A. Informations succinctes sur le ProPFR	5
B. Contexte général	6
C. Contexte spécifique	7
D. Les principaux succès	8
E. Autres facteurs clés de succès : Gender Transformative Approche (GTA)	11
F. Leçons apprises	15
G. Défis / perspectives	16
H. Obstacles	17
I. Partenaires clés de mise en oeuvre	18

SIGLES & ACRONYMES

ProPFR	Promotion d'une Politique Foncière Responsable
ADC	Attestation de Détention Coutumière
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANAF Bénin	Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin
APIDA	Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori
ADECOB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
AGV	Assemblée Générale villageoise
CFD	Code Foncier et Domanial
CLCAM	Caisse Locale de Credit Agricol Mutuel
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
EPC	Enquête Publique Contradictoire
GTA	Gender Transformative Approach
PADCMCA :	Projet d'Appui au Développement des cultures Maraichères et au renforcement de la résilience des exploitants maraîchers dans les communes de l'Alibori
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin
SYNPA	Synergie Paysanne
UFEC/2ABCD	Union Nationale des Femmes Elues Communales de l'Alibori ; Atacora ; Borgou ; Collines et Donga

A. Informations succinctes sur le ProPFR

Le projet ProPFR (Promotion d'une Politique Foncière Responsable) de l'initiative globale SEWOH accompagne la sécurisation des ménages du Borgou depuis 2016 et de l'Alibori depuis 2021. C'est un projet de la coopération allemande (GIZ) dont l'objectif global vise l'amélioration de l'accès à la terre comme prérequis à la lutte contre la pauvreté et la faim en zone rurale, au sein des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les éleveurs et les migrants.

Le projet vise trois résultats :

1. Le contexte institutionnel et les procédures de protection des droits d'utilisation ou de propriété des terres de la population rurale sont améliorés dans le Département du Borgou et de l'Alibori.
2. La société civile participe à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique foncière responsable.
3. Des investisseurs agricoles privés sont sensibilisés à la mise en œuvre d'une politique foncière responsable dans le cadre des initiatives de transparence nationale.



B. Contexte général

Le projet intervient dans la sensibilisation des populations sur les lois foncières, la nécessité de la formalisation des transactions foncières et l'obtention des actes de reconnaissance des droits fonciers.

Dans le cadre de la mise en œuvre du ProPFR, en dépit des efforts fournis, le code foncier et domaniale en vigueur depuis 2013 reste encore méconnu. En effet moins de 20% des ménages connaissent son existence et à peine 13% maîtrisent partiellement son contenu.

Près de 61,3 % des femmes vivent dans des zones rurales où elles fournissent 60 à 80% de la main d'œuvre agricole ([Source INSAE](#)). En matière d'accès aux terres rurales, les femmes sont marginalisées. En 2015, dans le Borgou, moins de 1% de droit de propriété sont pour les femmes (source : Rapport GIZ 2016). L'inégalité homme-femme dans l'accès à la terre est fortement basée sur la « tradition », mais également sur une discrimination d'ordre économique : les femmes possèdent des moyens financiers plus faibles. Elles n'ont généralement droit qu'aux terres appauvries par plusieurs années d'exploitation. Elles sont parfois victimes de spoliation. Il n'est pas rare de constater que les terres qu'elles réhabilitent leurs soient arrachées après mise en valeur.

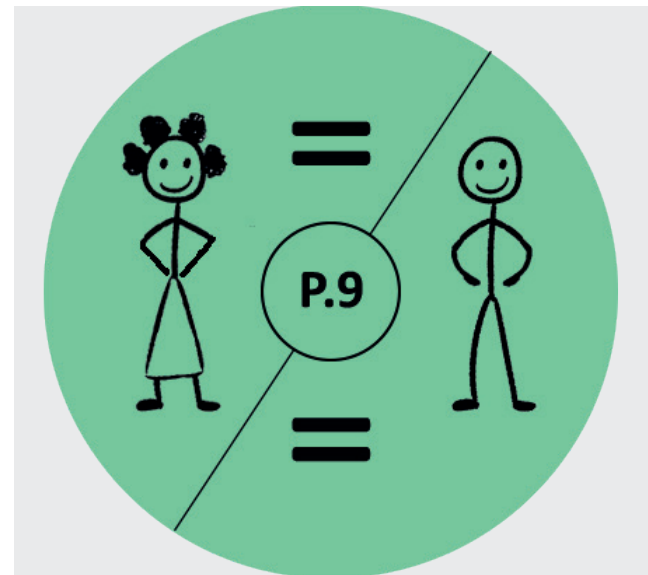
En fait, des barrières structurelles et des standards sociaux discriminatoires continuent de restreindre le pouvoir de décision des femmes. De ce fait, le travail féminin est souvent invisible et non rémunéré.

Aujourd'hui encore, l'accès des femmes et des filles rurales aux moyens de production, aux services publics, tels que l'éducation et la santé, aux infrastructures comme l'eau et les services d'assainissement et à l'information reste inférieur à celui des hommes. La grande majorité des données disponibles en termes de genre et de développement indique que l'extrême pauvreté, l'exclusion et les effets des changements climatiques touchent de manière disproportionnée les femmes rurales et qu'elles sont bien plus vulnérables que les hommes. La pandémie de la COVID- 19 a aussi aggravé la vulnérabilité des femmes (en particulier des zones rurales) dont les moyens financiers ont, proportionnellement aux hommes, encore chutés.

C. Contexte spécifique

La coopération allemande à travers la GIZ fait de la question du genre une exigence dans toutes ses interventions. De ce fait, la prise en compte systématique des minorités et des groupes vulnérables aussi bien au sein des différents projets/programmes qu'à travers la mise en œuvre des activités, se traduit par des efforts constants.

Ce livret est un outil (recueil des expériences) permettant de relever le défi de capitalisation des acquis en matière de promotion de l'accès des femmes à la terre sécurisée. Il est la 3ème étape d'un processus faisant suite à «l'Atelier de capitalisation des expériences de promotion de l'accès des femmes aux terres rurales sécurisées». La deuxième étape a été par la remise de trois prix/distinctions décerné à aux acteurs qui se sont illustrés dans la problématique de l'accès des femmes aux terres rurales.



L'accès de la femme au foncier doit être accru et faire l'objet d'une attention particulière afin de renforcer son rôle socioéconomique et de garantir l'autonomisation de sa capacité de gestion et la durabilité de ses ressources financières.

Source : charte nationale pour la gouvernance du foncier rural

D. Les principaux succès

Atteindre les femmes dans le cadre des activités et améliorer leur situation juridique en matière de régime foncier comme base d'une plus grande autonomisation est une partie essentielle du projet.

Par conséquent, le projet se voit attribuer le marqueur de genre GG1. Selon lequel l'égalité des sexes a un statut «significatif» dans le projet et est expliquée comme «un objectif important et souhaité, mais n'est pas la principale raison de la mise en œuvre» du projet.

Bien que le Genre soit transversal à toutes nos activités, nous avons 4 indicateurs clés orientés genre :

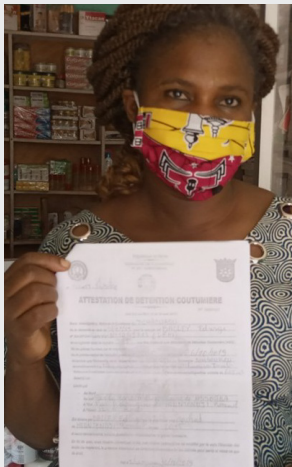
- Sur 40.000 ménages ruraux à sécuriser **20%** représentent les groupes marginalisés/vulnérables.
- Sur les 8.000 personnes qui confirment leur compréhension du CFD, **30%** doivent appartenir aux groupes marginalisés.
- Sur 300 investisseurs agricoles privés qui adhèrent à la charte de gouvernance du foncier rural **10%** doivent être des femmes.



TOKO N'GOBI BIO GUIRI
Paysanne
N'Dali / Bénin

Source : Mag Daabaru P.34

«J'ai désormais la paix du cœur avec ce papier que j'ai en mains. Je suis veuve, et pendant longtemps les hommes qui m'entourent ont émietté ma parcelle, il ne me reste qu'une petite portion maintenant. Mais Dieu merci, personne ne peut plus émietter ma terre parce que devant tout le monde mon ADC est établie et mes voisins limitrophes ont été témoins. Je dirai que moi personnellement la GIZ m'a sauvée».



« j'ai beaucoup aimé la délivrance de ce titre de propriété , parce que grâce à ça, j'ai pu faire un prêt à la CLCAM qui m'a permis d'agrandir ma boutique de vente de produits cosmétiques et divers, je remercie beaucoup le Projet ProPFR et la mairie ».

Chérifat ou SINAGNISSIRE,
Commerçante / agricultrice
Tchaourou / Bénin

Source : Mag Daabaru P.34

- Dans 237 villages du Borgou Alibori les Section Villageoise de gestion Foncière (SVGF) sont fonctionnelles avec **2** femmes/12 membres.

Le ProPFR déploie une stratégie genre basée sur les droits d'usages secondaires et s'attaque aux discriminants de la théorie du changement en favorisant la propriété pour les femmes. Ainsi, le projet vient accompagner la réduction des difficultés d'accès des femmes à la terre rurale sécurisée.

Aujourd'hui, grâce aux différents mécanismes mis en œuvre par le projet dans l'application du nouveau code foncier domaniale, plusieurs ouvertures et facilités ont été données à la femme exploitante de la terre. Ceci a permis de faire passer le taux des femmes ayants acquis des titres de propriété de 0,99% (base line de 2015) à 18,5% (résultats du ProPFR en 2021). De même, les hommes et les chefs traditionnels ont été impliqués dans les sensibilisations sur l'accès des femmes à la terre sécurisée.

En 2018, Le ProPFR, avec son partenaire ADECOB, a subventionné 400 femmes dans l'obtention gratuite de leur Attestation de Détention Coutumière (ADC). Cette action de « Discrimination positive » dans ses

communes d'intervention a connu un succès inespéré. En effet, après une campagne d'à peine 6 mois, plus de 600 femmes avaient déposé une demande et obtenus une attestation de propriété, alors même qu'en plus de 15 ans de mise en œuvre de projets de sécurisation foncière, seules 28 femmes avaient été enregistrées comme propriétaires de terres. En 2021, **5.000** femmes sont enregistrées comme « propriétaires individuelles ». **4.000** autres femmes ont vu leurs droits fonciers enregistrés (droits d'usage), en leur nom propres ou bien encore de façon « collective » à travers des conventions locales (CL).

Le ProPFR travaille avec des OSC et quelques groupements de femmes qui sont des partenaires de référence dans la promotion du genre, du leadership et de l'autonomisation de la femme et de la réduction des inégalités liées au genre. Les résultats sont aujourd'hui significatifs :

- 33 800 Ménages sécurisés dont **20%** de femmes (chef de famille)
- 260 500 individus sécurisés dont 12% sont des couches vulnérables
- 30 000 personnes sensibilisées dont 12% sont des femmes.



Maison de la femme rurale de Sinendé

©ProPFR / GIZ

E. Autres facteurs clés de succès : Gender Transformative Approche (GTA)

Approche transformative de genre : La GTA est une méthode qui va au-delà des approches classiques sensibles au genre. Elle vise à créer un environnement propice au changement qui n'inclut pas seulement les femmes en tant que groupe cible (portée), mais qui contribue également : i) au changement des habitudes socio-culturelles, et ii) à la modernisation des cadres institutionnels et administratifs.

Suivant les théories du changement, la GTA permet de questionner certaines pratiques / habitudes rigides et de mettre en lumière les déséquilibres de pouvoir dans la société et dans la sphère privée. Ainsi, les GTA s'inscrivent-ils dans un continuum d'intégration des questions de genre dans tous les aspects de la vie privée et politique (au sens du « vivre ensemble »).

Ces approches visent l'autonomisation des femmes par un processus d'acquisition « de pouvoirs » tant au niveau individuel que collectif en offrant : i) la capacité d'agir de façon autonome, ii) la capacité à s'organiser de façon collective afin de faire porter leur voix (voir schéma 1).

Que vise le ProPFR en matière d'Approche Transformative Genre ?

Quels sont les mécanismes et la logique suivis ?

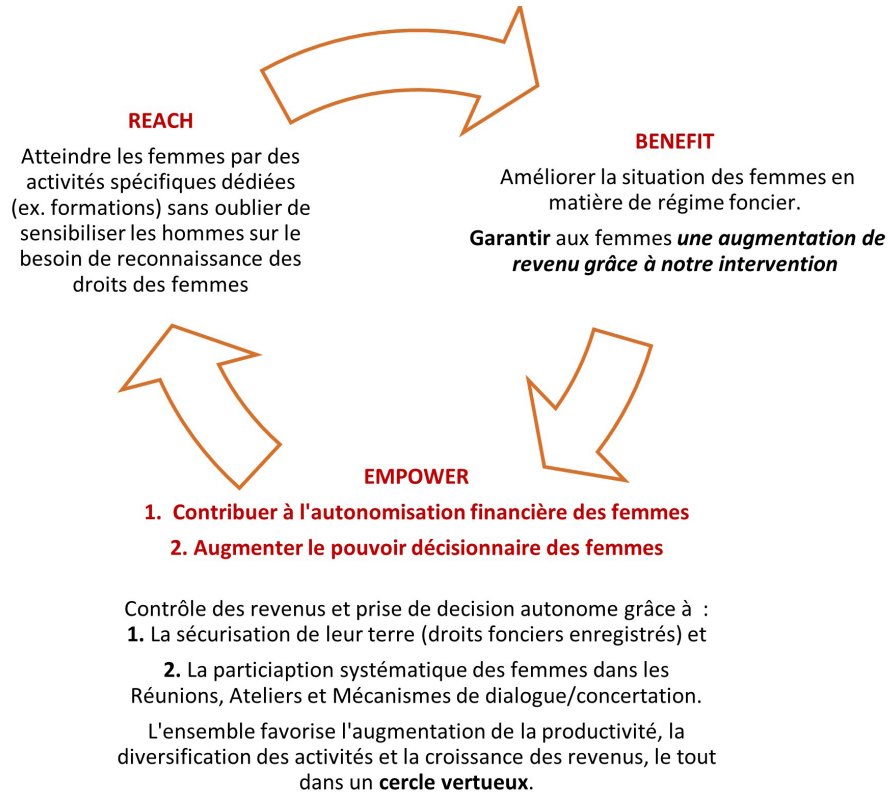


Schéma 1 : Séquence logique de l'Approche Transformatrice Genre

Au-delà des indicateurs clés du projet, l'approche GTA a permis des performances inattendus. Tant sur un plan quantitatif que qualitatif. (voir schéma 2).

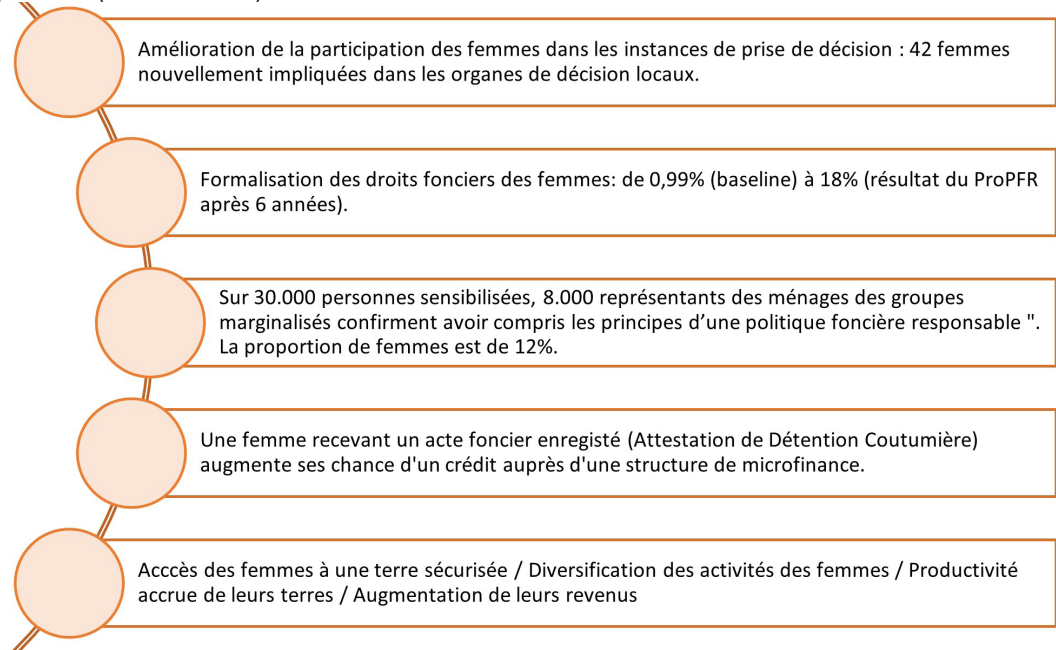


Schéma 2 : les succès de la GTA dans le contexte de la sécurisation foncière dans le Borgou par la mise en œuvre du projet ProPFR.

Les témoignages de femmes se multiplient. Certains ont été recueillis par le projet ProPFR ou un de leurs partenaires de terrain (voir photos illustratives).



Photos illustratives de l'autonomisation des femmes rurales grâce à aux actions GIZ-Bénin

©ProPFR / GIZ

F. Leçons apprises

- Nécessité de capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et les expériences d'apprentissage.
- Nécessité d'impliquer aussi bien les hommes et les chefs traditionnels pour un changement de mentalité.
- Nécessité de renforcement de capacité des agents du foncier et les décideurs sur la question genre.
- Les Campagnes de proximité (radio/langues nationales et AGV) assurent une meilleure diffusion du Code Foncier de Domanial (CFD).
- L'accès des femmes rurale à la terre sécurisée contribue **également** au renforcement de leur autonomie financière, souvent grâce à des microcrédits dont l'obtention a été facilité par l'enregistrement de leurs droits foncier .
- Implication des Organisations régionales et nationales de femmes pour assurer la durabilité des actions et leur transformation en des mécanismes pérennes.



Bénéficiaire d'ADC

©ProPFR / GIZ

G. Défis / perspectives

Des méthodes/initiatives GTA sont applicables quels que soient les domaines et/ou les acteurs impliqués (voir schéma 3). L'essentiel des défis sera de se doter d'une analyse de base (baseline), d'associer des partenaires, de définir des activités précises et spécifiques (exemple : sensibilisation, outils d'incitation, etc.), de conduire des études d'impact, de partager les résultats, etc. (voir schéma 3).

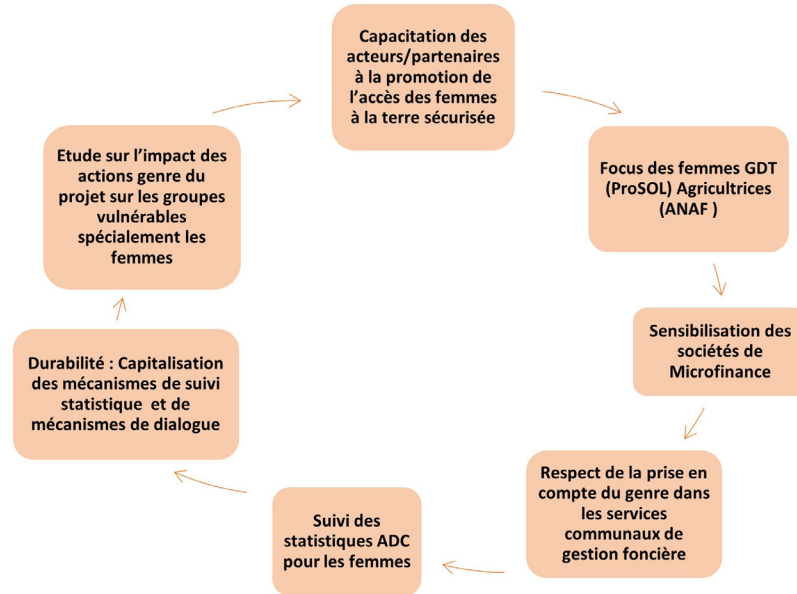


Schéma 3 : Mise en liaison (simplifiée) de quelques actions, acteurs et méthodes dans un processus GTA lié au foncier rural

H. Obstacles

Les obstacles sont encore nombreux :

- Méconnaissance du code foncier domanial (CFD) ainsi que du code de la famille.
- Habitudes et „traditions“ (discriminante envers les femmes) encore vivaces.
- Connaissance de la langue française parfois limitée.
- Capacités financières des femmes limités.
- Difficulté de droit d'accès des femmes à la terre par héritage.
- Persistance des inégalités homme- femme.
- Faible représentation des femmes dans les instances de décision.

La méthode GTA, même mise en œuvre dans une bonne compréhension de l'analyse des théories du changement, ne peut atteindre, à elle seule, des objectifs tels que la parité homme-femme (50-50) dans les organes politiques de décision. De même, la discrimination financière des femmes va, malheureusement perdurer. Néanmoins, la GTA, mise en œuvre dans le cadre du projet ProPFR, a permis des résultats significatifs et l'abandon d'autant de préjugés chez les observateurs (nationaux et internationaux) du développement du monde rural au Bénin.



Lecture de carte par les femmes

©ProPFR / GIZ

I. Synthèse des actions menées par les partenaires

Partenaires	Actions
UFEC/2ABCD	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation intense sur la nécessité et l'importance des actes fonciers (ADC et contrat type) ; • Délivrer aux femmes des actes de propriété et les contrats d'exploitation.
Benin- Caju	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des populations en particulier les femmes productrices de Cajou sur le CFD; • Accompagnement des femmes et les groupements de femmes exploitantes d'anacardes dans l'obtention des actes de sécurisation de leur de propriété ou de contrat d'exploitation des terres (droit d'usage).
ADECOB	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation des femmes pour la mise en œuvre des EPC; • Formalisation de contrats d'usage aux femmes;
ANaF-BENIN	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de quatre causeries débats éducatives suivies de plaidoyers des jeunes femmes leaders à l'endroit des autorités communales et leaders traditionnels et religieux ; • Renforcement de capacités des femmes leaders communautaires, de jeunes femmes leaders et journalistes des radios communautaires des communes de Zakpota et de Covè sur la redevabilité, la démocratie, les droits et devoirs de la femme et la loi sur le foncier.

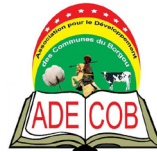
Partenaires	Actions
SYNPA	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la sécurisation foncière dans les communes de Lokossa, Djidja, Djougou et Tchaourou au profit des femmes;• Veille à la prise en compte des droits fonciers des femmes dans les opérations cadastrales dans les commune de N'Dali (Sirarou), Bohicon (Passagon), Pobè, Sakété, Djougou, Grand-Popo.
APIDA	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition d'équipement nécessaires liés au maraîchage au profit des femmes;• Mise à disposition d'intrants et semences de bonnes qualités.



PROFER



ANAF-BENIN



BeninCajù
Meilleur cajou, meilleure vie